

ACTUALITES DES ASSOCIATIONS

REPRISE DES ACTIVITÉS À L'UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE (U.T.L.)

L'Université du Temps Libre du Pays de Vilaine reprend ses activités le **mardi 16 septembre 2014** avec une conférence ouverte à tous (entrée libre) dans la salle de théâtre du FORUM de NIVILLAC à **14 heures** : « Pourquoi la révolution énergétique qui se produit aujourd'hui aux Etats-Unis va-t-elle changer la donne géopolitique dans le monde » ?

C'est une bonne occasion de venir découvrir notre association, l'U.T.L. qui de septembre à juin, propose différentes activités telles que : conférences sur des sujets très divers, sorties culturelles et distractives, randonnées pédestres deux fois par mois ainsi que des petites sorties à thème. Il y en a ainsi pour tous les goûts et ces activités regroupent des participants de vingt cinq communes du Morbihan et de Loire Atlantique.

Tous les renseignements, notamment pour les inscriptions, seront donnés sur place ainsi qu'à la permanence de l'association au 19 rue de Nantes à La Roche Bernard, le jeudi matin de 10 à 11 h 30 à partir du 4 septembre.

ASSOCIATION DANSES NIVILLACOISES

Les cours de danse débuteront le lundi 8 septembre 2014 au Forum de Nivillac.

Les inscriptions pour le JAZZ et le BRETON sont possibles jusqu'au 20 Septembre.

Bonne rentrée sportive !

Le Bureau de l'association

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association au : 06 77 32 12 91.

ASSOCIATION GYM TONIC DE NIVILLAC

Comme chaque année, la reprise des cours a lieu en septembre.

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre :

Le mardi de 19h10 à 20h10 - Salle des sports à côté de la piscine : RENFORCEMENT MUSCULAIRE (TONIC)

NOUVEAU ! Le jeudi de 19h30 à 20h30 – Salle de gymnastique / Stade Municipal : STEP / LIA



Le jeudi de 20h30 à 21h30 – Salle des sports à côté de la piscine : ZUMBA

1 cours d'essai gratuit - Tarif dégressif en fonction du mois d'inscription et du nombre de cours choisis.

Pour tout renseignement et inscription, contacter Nathalie VANDERSOUEPEL au 06 22 86 47 19, Françoise GERGAUD au 06 68 49 94 10 ou Florence MARQUANT au 06 77 77 60 78.

Mardi 14 : Les Voilà Voilà « Jazzons-nous dans les bois » / concert jeune public / organisé par Le Forum

Vendredi 17 : Triwap : et si on s'en mêlait ? À 20h30 / Spectacle drôle et musical / Co-organisé par Le Forum et l'association Les Terres Défrichées



Tout d'abord, c'est drôle... ça bouge, ça groove et ça swingue... Ils sont trois, trois amis, trois musiciens, trois chanteurs, trois comédiens. Leur charme est ravageur, leur énergie débordante, leurs corps débridés...

Dimanche 26 : loto au Forum organisé par le Rotary Club

NOVEMBRE

Dimanche 2 : loto au Forum organisé par le Football Club Basse Vilaine

Mardi 11 : Repas au Forum organisé par le logement foyer

Vendredi 14 à 20h30 : « Mesures à plein temps » avec Timothée Le Net Quartet, Tony Hymas et le Duo Hamon-Martin / concert organisé par le Forum et Timothée Le Net



Musique traditionnelle et affranchie

Au croisement de multiples influences, l'univers musical de Timothée Le Net est à la fois sensible et généreux. Epaulé d'une contrebasse, d'une guitare et d'un violon, son accordéon dessine les mélodies d'un vagabondage hors des temps au-delà des territoires connus.

Dimanche 16 : bourse aux jouets à partir de 10h00 à l'école St Louis

Dimanche 23 : Loto au Forum organisé par la GNDB Tennis



Lundi 24 : « Suspendu », Cie Le Lario à 19h – Théâtre d'objets et machineries / Organisé par Le Forum

« Suspendu » met en scène l'homme et son imaginaire au plus profond de l'horreur de la guerre. Fait de projections insolites, de jeux d'ombres, de pénombres, mêlant jeu d'acteur à l'art cinématique, avec poésie, humour et légèreté le spectacle raconte l'impre-

nable, ce que nous avons chacun en nous, le rêve et l'imaginaire.

Vendredi 28 : don du sang 13h30 à 19h

Samedi 29 : Concours de belote au Forum organisé par le Club de l'Amitié

Samedi 29 : repas de l'école St Michel au collège Saint-Joseph

Dimanche 30 : loto au Forum organisé par la GNDB Basket

DÉCEMBRE

Mardi 4 : Assemblée Générale de l'Université du Temps Libre au Forum

Samedi 6 : Soul N'Pepper, Cie Engrenage, danse hip hop et musique live / organisé par Le Forum



Une rencontre explosive entre des musiciens funk et deux danseurs hip hop funkstyle, pour un groove commun... et contagieux !

« Funk » est un mot d'argot qui signifie ... transpirer ! Transpirer à force de danse, de groove et d'énergie...

Dimanche 7 : loto au Forum organisé par l'Amicale laïque « Les Petits Murins »

Vendredi 12 : Vidéo conférence de Connaissance Du Monde sur le thème « Le Népal Mustang » au Forum organisée par l'Association Nivillacoise Animation et Culture, séance à 15h et 20h30

Du lundi 15 au vendredi 19 : portes ouvertes de l'Association de Danses Nivillacoises aux heures des cours



Nivillac Flash Infos

Septembre 2014

ACTUALITES MUNICIPALES



Invitation le 27 septembre au Forum !

Nous vous INVITONS à l'ouverture de la saison culturelle du Forum et du festival « Les Terres Défrichées » : des chansons d'amour et de la convivialité au programme du samedi 27 septembre !

À partir de **19h** (entrée libre et gratuite), nous vous proposons une soirée cabaret riche en découverte autour de quelques gourmandises. Vous pourrez voir et écouter un solo musical de Gaëlle Sara, suivi du spectacle « Kabarétalè », un cabaret Yiddish à tomber amoureux... La compagnie Casus Délires proposera des intermèdes autour du spectacle « C'est toujours la même chanson ». Retrouvez le détail de cette soirée sur la brochure de saison du Forum ou sur le site : www.forumnivillac.fr



Bar et restauration sur place.

À noter également à 18h : concert familial « Le roi des papas » par Vincent Malone (entrée payante).

Le festival « Les Terres Défrichées » est un temps fort autour de la chanson d'ici et d'ailleurs qui se déroule sur les communes de Nivillac, mais aussi La Roche Bernard, Marzan, Missillac, Muzillac, Saint-Dolay et Saint Lyphard du 27 septembre au 25 octobre. Il propose des concerts, ainsi que des ateliers autour de la chanson... Retrouvez toute la programmation sur le site du Forum et celui de l'association : www.les terresdefrichées.fr
Pour tous renseignements : 02 99 90 82 82 / accueil@forumnivillac.fr
www.forumnivillac.fr



QR-Code pour smartphone :
Lien direct vers
le site nivillac.fr

Permanence des Élus :

- Monsieur le Maire : Vendredi de 9h00 à 12h00 (sauf le dernier vendredi du mois)
- Mme DENIGOT : Mercredi de 14h00 à 17h00
- Mme PHILIPPE : Vendredi de 10h00 à 12h00
- M. Guy DAVID : Lundi de 16h00 à 18h00
- Mme GICQUIAUX, M. OILLIC et M. DAVID Gérard : sur rendez-vous uniquement

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS À NIVILLAC 2014

SEPTEMBRE



Samedi 27 : Vincent Malone « Le roi des papas » à 18h / concert jeune public / organisé par Le Forum

Samedi 27 : Ouverture de la saison culturelle du Forum et inauguration du festival Les Terres Défrichées à 19h / soirée co-organisée par Le Forum et l'association Les Terres Défrichées

Dim. 28 : loto au Forum organisé par l'association « Embarquons avec Dydy »



OCTOBRE

Dim. 5 : loto au Forum organisé par l'association ADMR (Service à la personne)

Mardi 7 : Conférence Université du Temps Libre (sur adhésion)

Vendredi 10 : Vidéo conférence de Connaissance Du Monde sur le thème « Islande » au Forum organisée par l'Association Nivillacoise Animation et Culture, séance à 15h et 20h30

Samedi 11 : Amélie-les-Crayons « Jusqu'à la mer » à 20h30 / chanson française / organisé par Le Forum dans le cadre du festival Les Terres Défrichées

Télérama : « Son nouveau spectacle, plus encore que le précédent, est une parenthèse d'absolue poésie, où la chanson se met toujours très joliment en scène. Magnifique ! » Valérie Lehoux



Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site www.nivillac.fr

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site www.nivillac.fr

CONSEILS MUNICIPAUX EN SALLE DU CONSEIL à 20h00

Lundi 15 septembre 2014

Lundi 06 octobre 2014

Lundi 03 novembre 2014

Lundi 1^{er} décembre 2014

Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux des conseils municipaux sur notre site internet www.nivillac.fr à la rubrique

« Vie municipale – Le Conseil Municipal – Procès-verbaux » ou à l'accueil de la mairie.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

PLAN LOCAL D'URBANISME : UNE PROCÉDURE DE PLUS EN PLUS LONGUE ET COMPLEXE...

L'étude pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'est interrompue momentanément en raison des élections municipales.

Une réunion d'information à destination des nouveaux élus a été organisée au Forum le jeudi 15 mai. Au cours de laquelle, Mme Cécile OLIVIERO du cabinet EOL, en charge de cette étude, a présenté le cadre législatif et le contenu du PLU. Elle a ensuite exposé le calendrier de l'étude et les grands axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le mercredi 2 juillet, la commission d'urbanisme s'est réunie à la demande de la Direction Départementale des Territoires

APPLICATION DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES À NIVILLAC

La cloche a sonné ce mardi 02 septembre et les petits Nivillacois entament une nouvelle année scolaire. Celle-ci sera marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Cependant, seule l'école des Petits Murins applique cette réforme. Les établissements privés (les écoles Saint Louis et Sainte Thérèse) ont choisi de continuer à enseigner sur huit demi-journées par semaine, en effet, selon le code de l'éducation, ils organisent librement leur semaine scolaire. Nous souhaitons à tous les enfants ainsi qu'aux enseignants une excellente année scolaire 2014-2015 !

Quelques rappels sur la réforme des Rythmes Scolaires

La réforme des rythmes scolaires - décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 - vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine (sur neuf demi-journées au lieu de huit). Nous sommes conscients de l'importance de l'enjeu de l'application de ce décret dans la réussite scolaire des enfants et une réflexion approfondie et partagée a été menée pour permettre une organisation optimale en tenant compte des contraintes imposées par notre territoire.

La réforme préconise la mise en place de Temps d'Activités Périscolaires (TAP), organisés par la commune, mais il n'a pas été possible d'introduire ces TAP. En effet, malheureusement dans nos communes rurales, l'organisation des horaires d'enseignement des primaires est tributaire des horaires des écoles, collège et lycée desservis par les mêmes transports scolaires. Le double emploi des cars (circuits pour les collégiens puis circuits pour les primaires) nous impose indirectement l'heure d'entrée à l'école à 9h le matin et un départ dès 16h10 dans l'après-midi. L'amplitude de la journée est donc courte et il

et de la Mer (DDTM) afin de prendre connaissance des incidences sur le PLU de la nouvelle Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué (ALUR).

Cette loi qui est d'application immédiate depuis le 27 mars 2014 entraîne l'extinction des Plan d'Occupation des Sols (POS) et nécessite que l'étude du PLU de la commune de Nivillac soit revue.

Par ailleurs, la nouvelle loi d'avenir agricole qui sera votée le 11 septembre prochain va également impacter les Plans Locaux d'Urbanisme dont celui de Nivillac.

Face à l'accumulation des textes, l'élaboration du PLU sera beaucoup plus longue que prévu. Plusieurs mois d'étude seront encore nécessaires avant l'arrêt et l'approbation du projet.

Nous ne manquerons donc pas de vous tenir informés régulièrement de l'évolution de la situation.

nous a été impossible de dégager au minimum 45mn pour organiser des activités périscolaires de qualité. De plus, nous avons aussi voulu répondre aux attentes du conseil d'école qui souhaitait des journées homogènes dans l'intérêt des enfants (5h15 d'enseignement chaque jour) avec une fin des temps d'enseignement le plus tôt possible dans l'après-midi.

Un transport est proposé aux familles le mercredi midi, de l'école à la cantine de l'accueil de loisirs, pour les enfants qui le fréquenteront l'après-midi.

Sachez-le : l'ADMR propose des modes de gardes adaptés, en particulier pour les familles ayant des horaires de travail atypiques !

Concernant les familles subissant des horaires de travail atypiques, elles peuvent contacter les services de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) puisque l'enfance est une des orientations de l'ADMR. Depuis quelques années, ce réseau a opéré une diversification de ses services, afin d'offrir aux familles des solutions d'accueil individuel ou collectif, tout à la fois sécurisantes et épanouissantes pour les enfants, pratiques et rassurantes pour les parents. Citons par exemple, la garde d'enfants de + ou - de 3 ans à domicile, en service ponctuel ou régulier, y compris en horaires atypiques. Les enfants sont gardés chez eux, et l'ADMR est là pour les amener et les ramener de l'école, les faire manger, pour les accompagner à leurs loisirs ou encore pour surveiller les devoirs. Ce service peut constituer une première réponse aux préoccupations des parents dans le cadre de la mise en place de cette réforme (mercredi midi). De plus, la tarification de ce service se fait en fonction du quotient familial ce qui permet d'adapter le tarif des prestations à la situation des familles en tenant compte de leurs ressources et de la composition familiale du ménage.

Conformément aux dispositions du décret et suite à une consultation des familles et du conseil d'école,

voici les horaires de la rentrée 2014 pour l'école des Petits Murins :

- 9h/12h : enseignement (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi)

- 12h/13h30 : pause méridienne

- 13h30/15h45 : enseignement (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Une garderie accueille les enfants dès 7h30 le matin et jusqu'à 19h en fin de journée.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site www.nivillac.fr

ACTUALITÉ DU SERVICE « ENFANCE-JEUNESSE »

Séjour Ski du 6 au 14 février 2015



Le service Enfance/Jeunesse organise un nouveau séjour ski pour les jeunes de 12 à 17 ans aux Gets en Haute Savoie du 6 au 14 février 2015.

Renseignements et préinscriptions au 02.99.90.82.12 ou par mail enfancejeunesse@nivillac.fr

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Après avoir terminé la taille des ifs (centenaires), nous procédons au désherbage des cimetières. Ce travail se fait à la main avec des binettes et des grattoirs : l'usage de désherbant est interdit par la nouvelle réglementation. Les cimetières étant des zones sensibles où la dérive des produits peut être importante avec les pentes et la présence de grilles de récupération d'eau de pluie.

Nous intervenons quatre fois par an pour enlever les « mauvaises herbes » dans les allées. L'entretien aux abords immédiats des sépultures est à la charge des familles (Surtout l'espace entre les tombes).

150 heures sont nécessaires pour un nettoyage. Nous recherchons des solutions pour rendre ces lieux de recueillement plus faciles à entretenir (exemple : refaire les voiries en enrobé et peut-être faire plus d'engazonnement...).

Sans usage de désherbant il est bien difficile de garder les espaces publics sans adventices, la loi s'appliquant partout : dans les cimetières, sur la voirie et dans les espaces verts.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site www.nivillac.fr

Un réseau baby-sitting à Nivillac

Le Point Information Jeunesse a ouvert un réseau baby-sitting pour les jeunes et les parents de Nivillac et des alentours. Celui-ci consiste à répertorier les jeunes souhaitant proposer leur service pour la garde occasionnelle d'enfants.

Les parents à la recherche de baby-sitter peuvent venir consulter la liste du réseau au PIJ et prendre contact avec des jeunes.

Ce service est gratuit. Néanmoins, pour garantir son bon fonctionnement nous invitons les jeunes et les familles intéressés, à venir remplir une fiche d'inscription au Point Information Jeunesse (au centre de loisirs, rue des Ajoncs).



COMMUNICATION MUNICIPALE

Prochaine parution municipale en décembre 2014.

Vous êtes une association ? Vous souhaitez proposer un article pour le bulletin municipal de décembre ? Vous pouvez l'envoyer (format « Word ») avant le 14 novembre 2014 avec une photo (format « jpeg ») à l'adresse suivante : communication@nivillac.fr.

Actualité des 2 sites Internet de la commune : « *peau neuve* » et *fréquentation en hausse constante* !



Le site du centre culturel Le Forum fait peau neuve pour cette rentrée : plus d'images, plus de vidéos pour vous donner encore plus envie de venir aux spectacles ! Une visite s'impose : www.forumnivillac.fr !



Le site de la commune www.nivillac.fr, mis en ligne en janvier 2014, vient de passer les 13 000 visiteurs pour plus de 50 000 pages lues. Les services municipaux et les élus continuent de travailler et de l'alimenter avec de nouveaux articles. Nos objectifs : des informations utiles et attrayantes sur notre commune et pour ses habitants ! Vous avez été nombreux, ainsi que plusieurs partenaires, à nous en dire du bien : cela nous encourage à faire encore mieux !

ACTUALITÉ COMMUNAUTAIRE

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Le transport scolaire est un service public organisé et financé par le conseil général du Morbihan.

Sur notre territoire Arc Sud Bretagne, 1300 enfants sont transportés chaque jour sur 66 circuits.

Les transports sont sûrs en terme de sécurité et fort heureusement, les incidents ou accidents sont rares malgré le nombre important d'élèves transportés chaque jour. Cependant chaque accident est un accident de trop.

Il est donc vivement conseillé aux parents :

- de fournir un gilet jaune à leur enfant et de le leur faire porter. En effet, c'est au cours du trajet domicile/arrêt de car que les accidents sont les plus courants
- d'apprendre à leur enfant les consignes de sécurité et vérifier qu'il les applique
- d'apprendre à leur enfant comment traverser une route : attendre en dehors de la chaussée sur le bas-côté / le trottoir. Attention, à la descente du véhicule, les élèves doivent impérativement attendre que le



car se soit éloigné pour traverser la chaussée. Le premier cas d'accident en transport scolaire est l'élève fauché par une voiture, en traversant, à la descente du car

- d'accompagner les jeunes enfants, en particulier des classes de maternelle, au point d'arrêt et de les accueillir à leur descente du côté de l'arrêt du car

Chaque année, les élèves de 6ème sont sensibilisés aux règles de sécurité par des agents du Conseil Général. Ils sont alertés sur les risques et surtout conseillés sur les bons gestes de prévention dans le car, mais aussi en dehors du car puisque la quasi-totalité des accidents graves se passent aux arrêts et plus particulièrement à la descente en cas de traversée de route. La fin de la séance se termine par un exercice d'évacuation d'un car stationné sur la cour du collège.

Mais la sécurité est l'affaire de tous ! Pour les automobilistes, il faut croiser ou doubler un car à l'arrêt à très faible allure avec beaucoup d'attention en pensant qu'un enfant peut surgir. Les enfants sont imprévisibles, à nous d'être prudents !

TRANSPORTS SCOLAIRES
AVEC VOUS
TOUS
LES JOURS

2014
2015



Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur le site www.nivillac.fr